INTRODUCTION

Je ressens comme un immense honneur pour moi-même et pour le Département de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, de répondre à la demande d'animer cette conférence. En retour, je voudrais témoigner toute ma reconnaissance au Président Laurent Dona Fologo, Président de cette prestigieuse institution qu'est le CES pour son invitation. J'exprime au Comité d'organisation toute ma gratitude pour la qualité de l'accueil qui m'a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne.

Je suis honoré et heureux de me trouver aujourd'hui au sein de cette illustre institution pour engager avec vous un échange constructif sur le thème: Transformation des produits agricoles, vecteur essentiel du développement endogène de la Côte d'Ivoire: Cas des Productions Animales et Halieutiques.

D'entrée de propos, je définirai la transformation comme étant le changement substantiel d'une matière première de son état initial en un produit commercial plus ou moins élaboré.

Comme telle, la transformation est mondialement connue comme un des meilleurs instruments économiques d'amélioration de la productivité et de création de richesses et partants, un puissant facteur d'éradication de la pauvreté.

La transformation et la valorisation des produits végétaux, animaux et halieutiques visent à adopter des innovations technologiques en vue de diversifier l'offre des produits mis sur le marché. Elles apparaissent donc comme une étape importante du processus de développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Le développement endogène quant à lui, se rapporte à des actions territoriales conscientes qui influencent l'émergence ou la localisation d'activités économiques. Par action consciente, il convient d'entendre tout acte volontaire et réfléchi d'acteurs

locaux, régionaux ou nationaux. L'expansion économique du territoire concerné s'en ressent.

A la différence, le développement exogène vise à attirer des entreprises et à créer de nouvelles filières dans le Département, la Région ou le pays, pour engendrer les bases du développement économique.

Dans le domaine économique et commercial, plus un produit est transformé, plus il dégage de la valeur parce qu'il s'enrichit de toutes les consommations intermédiaires qui entrent dans sa fabrication. Cette valeur ajoutée est captée, plus par celui qui transforme, que par celui qui vend des produits bruts. C'est cette valeur ajoutée qui est créatrice de richesses et d'emplois au bénéfice de celui qui transforme.

Comme on le voit, qu'elle soit endogène ou exogène, la transformation des produits animaux et des produits de pêche induit nécessairement un développement qualitatif et social par la création de richesses additionnelles et l'émergence d'emplois, soit à partir des productions locales, soit à partir des produits primaires importés.

La mise en valeur des ressources locales, régionales ou nationales par la transformation a nécessairement un impact positif dans la localité, la région ou le pays.

A titre d'exemple, dans le domaine de la pêche, en 2000 notre production nationale de poisson a été déficitaire de 157 000 tonnes, par rapport à notre consommation qui s'élevait à près de 400 000 tonnes. Mais, grâce à la transformation des produits de la pêche, notamment le thon, notre balance commerciale a été excédentaire de 6,3 milliards de FCFA, du fait des exportations de conserves de thon produites dans le pays et exportées vers des marchés plus rémunérateurs.

Pour rester compétitif sur le marché, des mesures stratégiques sont donc nécessaires pour sauvegarder les acquis productifs

et commerciaux. Dans tous les cas, pour mieux vendre et engranger la richesse créatrice d'emplois, il faudra transformer la matière première à moindre coût par rapport à ses concurrents.

Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, les Membres du Conseil Economique et Social, cette stratégie demeure une constante dans la politique du Président Laurent GBAGBO.

Ces considérations faites, et pour harmoniser notre compréhension des concepts évoqués dans mon propos introductif, je voudrais articuler mon intervention autour de trois parties:

- Premièrement, l'état des lieux de la transformation des produits animaux et halieutiques dans notre pays,
- Deuxièmement, les enjeux et les défis auxquels le secteur de la transformation de ces produits est confronté,
- Troisièmement, le plan d'action de la transformation des produits animaux et halieutiques en Côte d'Ivoire.

I. ETAT DES LIEUX

D'un point de vue historique, l'activité de transformation des produits agricoles a existé avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Elle a accompagné et soutenu le développement du pays. Dans le secteur animal et halieutique en particulier, elle s'est caractérisée dans un premier temps par des actions simples, notamment: le fumage, le salage, la fermentation, le séchage et plus récemment avec l'industrialisation, par la transformation du thon, des viandes, des ovoproduits, des produits laitiers et des produits d'élevage en développement comme le miel.

Quels sont alors les potentialités et atouts puis les acquis de la transformation des produits animaux et halieutiques en Côte d'Ivoire?

- **Potentialités et atouts**

La Côte d'Ivoire dispose d'énormes potentialités et atouts pour stimuler un développement suffisant et durable des filières de transformation des ressources animales et halieutiques. Parmi ceux - ci on distingue :

- l'existence de matières premières abondantes, diversifiées et réparties selon des zones de production: les ruminants au nord et au centre, les volailles à l'est et au sud, le poisson au sud et le porc à l'ouest. Cette répartition est en elle-même indicatrice des potentialités de transformation au niveau local qui est d'ailleurs susceptible d'extension;
- l'existence d'infrastructures de base modernes (routes, ports, moyens de communication, etc.);
- la disponibilité de ressources humaines qualifiées et performantes en mesure de relever le défi de la transformation agricole (écoles de formation, enseignement technique, etc.); . - la mise en œuvre d'une politique de qualité et de sécurité sanitaire de~ produits alimentaires, agréée par l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de l'Union Européenne; - l'existence d'accords commerciaux, régionaux (UEMOA) et internationaux (Union Européenne) qui offre des marchés potentiels de proximité et lointains pour nos produits transformés. . - la politique incitatrice pour l'investissement dont le code des investissements et les politiques récentes de régime franc en faveur des entreprises de transformation des produits halieutiques et de prélèvements compensatoires; - la nouvelle politique de décentralisation marquée par la communalisation du territoire et la mise en place des Conseils Généraux et de Districts créant ainsi un cadre institutionnel de stimulation locale.

. Principaux acquis

Fort de ces potentialités, diverses initiatives publiques et privées ont permis d'obtenir des produits de plus en plus élaborés à même de conquérir le marché international. En fonction du niveau d'élaboration du produit final, on distingue trois échelles de transformation: la transformation primaire ou

première transformation, la transformation du second' degré et la troisième transformation.

La première transformation

Elle est celle qui fait subir un premier traitement à la matière première pour obtenir une matière marchande ou industrielle. A titre d'illustration pour les animaux, cette première transformation se réalise dans les abattoirs spécialisés en fonction des spéculations. Il en ressort des produits frais susceptibles d'être consommés en l'état ou de subir une seconde transformation.

La transformation du second degré

La seconde transformation se veut une transformation supplémentaire des produits de première transformation pour la réalisation d'un nouveau produit. Elles aboutissent à la mise sur le marché de produits plus élaborés. Dans le domaine de la production animale et des ressources halieutiques, ces produits finis sont pour la plupart immédiatement consommables (conserves, charcuteries).

La transformation tertiaire

La transformation tertiaire est une transformation additionnelle des produits de première et de deuxième transformation pour la réalisation de produits plus élaborés et à valeur ajoutée (cuir et bouton).

Globalement, un peu plus de 60% des productions brutes sont transformées par des industries modernes et semi - modernes ainsi que des entreprises artisanales.

- **Actions de transformation selon les filières et les zones**

Les actions de transformation selon les filières et les zones consistent en :

Au niveau de la filière bétail- viande.

- Des petits, des moyens et des grands abattoirs de ruminants, allant de 1.500 à 30.000 sujets abattus par an ;
- Un complexe d'exploitation industrielle de bétail à Ferkéssédougou (élevage - embouche - abattoir - charcuterie) ;
- la création de SEBOVIA, après désengagement de l'Etat, avec l'implantation de mini laiteries;
- des activités connexes de transformation de peaux et cuirs.

Au niveau du lait et des produits laitiers - cinq principales industries dont quatre traitent effectivement 5 à 7000 tonnes de lait en poudre importé, soit environ 60% des importations;

- quatre unités semi - modernes structurées d'une capacité annuelle totale de transformation d'au moins 1000 tonnes de poudre de lait importé.
- une multitude de petits transformateurs locaux utilisant en moyenne 1 à 15 kg de poudre de lait par semaine;
- deux unités de transformation de lait frais local (IVOLAIT et NORMANDIA), d'une capacité de traitement journalier de 1100 litres;
- l'initiative privée d'implantation d'unités laitières au Nord: centres départementaux de stockage et de traitement à Korhogo d'une capacité totale d'environ 10.000 litres de lait par jour;
- l'initiative publique au centre avec les éco fermes laitières destinées à alimenter le centre de transformation de l'ENSA ; - un projet de fermes laitières du Sud: Elevage intensif autour de la laiterie de Bingerville qui est en voie de privatisation;
- l'initiative privée d'organisation laitière à Abidjan avec une association privée et une mini -laiterie.

Au niveau de la filière porcine

- une unité d'abattage moderne de porcs, la SIVAC à Yopougon, d'une capacité d'abattage de 30.000 porcs par an.

- des charcuteries artisanales et semi - industrielles (SIVAC et opérateurs privés) transformant un peu plus de 60% des porcs abattus;
- une initiative d'implantation d'une unité d'abattage à l'Ouest (CEPOM)

Au niveau de la filière avicole

- une industrie intégrée: élevage - abattoir - transformation secondaire (SI PRA) mise en place en 1976 par l'Etat, privatisée en 2000, avec une capacité d'abattage de 750 poulets par heure.
- un abattoir ultra-moderne en construction à Agnibilékrou, grand centre d'élevage avicole de l'est du pays avec une capacité théorique d'abattage estimée à 1 000 sujets par heure èt 3 millions de volailles par an.
- des industries connexes: cou voir, production d'aliment de volaille, production d'alvéole, etc.

Au niveau de la filière halieutique

- trois co.nserveries de thon (SCODI .... PFCI et CASTELLI-CI), d'une capacité totale de transformation de 11.0..0.0.0 tonnes de thon;
- une usine de valorisation des sous produits (REAL) permettant l'écoulement des déchets industriels et la production de farine de poisson servant à l'alimentation animale;
- une dizaine de PME et PMI assurant la transformation de poissons nobles (poissons entiers Ou filets), des crustacés (entier, décortiqués ou étêté) et des mollusques, frais ou congelés;
- plusieurs milliers d'unités de transformation artisanale (poisson fumé, salé, fermenté), répartis sur l'ensemble du territoire national.

Au niveau de la filière développement

- quatre unités formelles distribuant environ 1.0 tonnes de miel

dans les grandes surfaces (Coopérative des Grands Lacs, MIGRANORD, La société DELICIEUX et le MQNASTEHE Marie de' BOUAKE);
- une multitude de petits transformateurs traditionnels qui ont comme matière première, le miel récolté, dans la brousse. Leur production individuelle ne dépasse pas 2.0 kg par an.

- **Effets induits**

A la transformation, l'on reconnaît des effets d'entraînement sur la production, sur d'autres types d'activités ou même sur la balance commerciale. A titre d'exemple:

- au niveau de la filière porcine, la construction de l'abattoir moderne de la SIVAC à Yopougon a permis la démultiplication de la production porcine en Côte d'Ivoire qui est passée annuellement de 64.0.0 têtes abattues et contrôlées pour atteindre en moins de deux ans 22..0.0.0 têtes abattues et contrôlées par les' services, vétérinaires.

- à Katiola, la transformation du miel a développé l'apiculture avec un effet bénéfique sur le développement des plantations de coton grâce à la pollinisation naturelle par les abeilles;
- l'industrie thonière dégage des sous produits utilisés par les industries de fabrication d'aliment de bétail, de volaille et de poisson;
- la transformation des produits de la pêche, notamment le thon, a permis à la Côte d'Ivoire de dégager en 2.0.0.0, une balance commerciale excédentaire de 6,3 milliards de FCFA, du fait des exportations de conserves de thon produits dans le pays et exportés vers des marchés plus rémunérateurs.
- le secteur de la transformation des produits animaux et halieutiques est également pourvoyeur d'emplois. A titre d'exemples, on a :

- 5000 emplois directs pour le secteur de la transformation industrielle de produit halieutique,

- Environ 4000 emplois dans le secteur de la transformation primaire de la viande autour d'Abidjan (abattoir de bétail, de porcs et de volailles), sans compter les milliers d'emplois agréés à l'intérieur du pays.

- **Contraintes du secteur de la transformation des produits animaux et halieutiques**

Les contraintes identifiées dans la transformation des produits animaux sont multiples, et complexes. Les contraintes majeures concernent:

- l'insuffisante de l'offre de programmes de recherche - développement en matière de transformation des produits; _
- le difficile accès des opérateurs, notamment des petits producteurs constitués majoritairement de femmes, aux capitaux existants ;
- l'insuffisante organisation des opérateurs,
- la faiblesse du cadre institutionnel liée à la forte concentration des décisions que le transfert des compétences est appelée à corriger;
- la fiscalité qu'il conviendrait d'adapter à l'évolution de chaque secteur.

II. ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION

Les enjeux et défis du secteur de la transformation de produits animaux et halieutiques sont nombreux, majeurs, complexes mais contrôlables.

- **Au niveau des enjeux**

L'enjeux principal pour notre pays est de pouvoir répondre au rendez- vous de la mondialisation par la conquête de marchés rémunérateurs. Il s'agit de capter une valeur ajoutée conséquente pour répondre au mieux et au plus vite aux objectifs de création de richesses.

La transformation des produits agricoles, plus particulièrement l'industrialisation, apparaît comme le meilleur relais qui permet d'atteindre ces objectifs. Pour y arriver plusieurs défis sont à relever.

- **Au niveau des défis**

On distingue des défis traditionnels et des défis nouveaux liés à la mondialisation des échanges:

a. défis traditionnels

- l'appropriation des technologies par les acteurs,
- la maîtrise de l'utilisation durable et responsable des ressources,
- l'amélioration de la compétitivité économique par une meilleure maîtrise des coûts de production et la création d'un environnement socio - économique favorable.

b. défis nouveaux

- la qualité consubstantielle à la sécurité sanitaire des produits (traçabilité, Maîtrise et contrôle des points critiques, socio-étiquetage, normes privées...),
- la maîtrise des risques environnementaux par des choix technologiques essentiels.
- la préservation de la biodiversité compatible avec la nécessité de satisfaire les besoins de la population,

Tous ces défis imbriqués ramènent à trois éléments essentiels que sont : le défi de la qualité, le défi de la compétitivité et le défi de la création de richesses. Pour ce faire, il est apparu urgent et opportun de définir un plan d'action et une stratégie nationale de la transformation des produits animaux et halieutiques.

III. PLAN D'ACTION DE LA STRATEGIE DE LA TRANSFORMATION

Fort des potentialités du pays et face aux multiples enjeux et défis du développement local, régional et national, mon Département, avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations - Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a élaboré un plan stratégique de transformation des produits animaux et halieutiques.

Ce plan se présente comme suit:

1. Objectif global

La stratégie d'appui à la transformation et à la valorisation des produits animaux et de pêche en Côte d'Ivoire vi~e à promouvoir, à l'horizon 2012, un secteur de la transformation des produits animaux et halieutiques durables, répondant aux objectifs d'innocuité des produits fournis aux consommateurs et de préservation des ressources, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté au sein des populations ivoiriennes.

2. Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, le plan vise à :

- renforcer et moderniser. Les interventions de l'Etat dans son rôle régalien dans l'optique d'une amélioration de la performance de Ses programmes et des services aux usagers ;
- répondre aux exigences de sécurité des produits et de santé publique par l'amélioration des outils de gestion des risques et de la traçabilité;
- apporter un appui au développement de la transformation et de la valorisation des produits;
- apporter un appui au développement des productions de matières premières afin d'assurer l'approvisionnement des structures de transformation;
- aider les producteurs et les transformateurs à relever les défis

de la protection de l'environnement et du respect de la biodiversité.

3. Mise en oeuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie devrait permettre de contribuer à accroître la compétitivité des produits ivoiriens sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux et à poser les conditions de base de l'amélioration des revenus des producteurs, des transformateurs et des distributeurs, ainsi que le niveau des recettes d'exportations du pays. Elle passe nécessairement parla prise en compte des normes de sécurité sanitaire, de qualité et de protection de l'environnement reconnues au plan international.

L'atteinte des objectifs visés repose essentiellement sur le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles et celui des capacités physiques en terme d'infrastructures et d'équipements tant au niveau des acteurs publics que privés.

Concernant le secteur privé, il s'agit entre autres:

- du renforcement des capacités (recensement, appui à l'organisation des interprofessions et acquisition de technologies)
- de l'appui à la petite transformation (tanneries, boucheries, etc.)
- de l'appui à la modernisation de la halle de criée d'Abidjan et des abattoirs ;
- du financement (fonds de garantie et fonds interprofessionnels pour la transformation).

Concernant le secteur public, les actions portent sur:

- le renforcement des capacités de l'autorité compétente pour l'assurance qualité par la mise en place d'un plan qualité pour chaque type de produits;
- le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des services centraux, notamment en matière de définition des normes et de l'encadrement des opérateurs ;

- le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des régions et des départements:

En outre, des mesures d'accompagnement seront nécessitées pour accroître la compétitivité de nos produits transformation face à la mondialisation, notamment:
- la rationalisation du système fiscal adapté au secteur de la transformation des produits animaux et halieutiques;
- l'amélioration des infrastructures (routes et télécommunications...) :
- la promotion de la recherche développement en matière de technologie de la transformation;
- l'information commerciale et la promotion des produits transformés;

4. Coût du programme

Au total le coût du programme stratégique pour une durée de cinq (5) ans, est évalué à 38 milliards de Francs CFA hors la construction du complexe abattoir- marché à bétail d'Abidjan-Anyama qui sera réalisé en BOOT (Built, Own, Operate and Transfer).

La mobilisation du financement de cette stratégie se fera à travers plusieurs approches:
- une consultation sectorielle des partenaires au développement:
- l'apport des opérateurs privés;
- l'inscription au Programme des Investissements Publics (PIP) ; et
- l'aménagement du cadre institutionnel, notamment par une bonne orientation vers cette filière des bénéfices des APE.

Aux termes de mon intervention, Je d.irai que la Côte d'Ivoire comparée à certains pays de la sous région n'est certainement pas un grand pays d'élevage ou de pêche. I:t pourtant, l'élevage et la pêche contribuent pour plus de 2 % au Pla total et pour environ 5% au PIS agricole. Notre pays, de par la

juxtaposition de plusieurs zones écologiques, dispose d'un potentiel de diversification des productions animales et halieutiques pouvant faire l'objet d'une exploitation rationalisée.
La transformation des productions animales et halieutiques, employant directement environ 20.000 personnes et faisant vivre au moins 200.000 personnes, se présente comme le moteur de la diversification et de la modernisation de l'agriculture ivoirienne. Aussi convient- il de lui accorder une attention particulière dans les années à venir. Telle est la vision de mon Département et tel est le fondement de la stratégie de transformation de produits animaux et halieutiques, élaborée avec le concours de la FAO, sur les instructions du Président Laurent GBAGBO.
Sortie de la crise, la Côte d'Ivoire peut s'appuyer sur cette nouvelle vision pour rebâtir son économie en encourageant la création de PME et PMI liées à la transformation de ses produits.
Certes, les défis sont nombreux, mais ils ne 'sont pas au dessus de notre capacité. C'est pourquoi, je peux considérer sans me tromper que cette conférence, voulue et demandée par le Conseil Economique et social, est déjà un engagement de cette institution à organiser un plaidoyer en faveur du développement des productions animales et halieutiques et notamment en faveur de la stratégie transformation. '
Mesdames et Messieurs
Je voudrais terminer, en disant que la paix est de retour en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire va renouer avec le langage qui est le sien: celui du développement économique et social.
Les productions animales et les ressources halieutiques seront au rendez- vous de la nouvelle ère économique qui s'annonce pour notre pays, nos populations et nos institutions.
Vive le Conseil Economique et Social, pour que vive une Côte d'Ivoire réconciliée, forte et développée.

JE VOUS REMERCIE